



COMMISSION EUROPÉENNE

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

**POSTE PRIORITAIRE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ
LES DOSSIERS DE CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS PAR LES
ADMINISTRATIONS GESTIONNAIRES*, AU PLUS TARD LE 18/03/2025, AU
SGAE A**

**FOUAD ACHIBA, ADJOINT AU CHEF DE BUREAU
FOUAD.ACHIBA@SGAE.GOUV.FR**

**LUCIE APPRIOU, ADJOINTE AU CHEF DE BUREAU
LUCIE.APPRIOU@SGAE.GOUV.FR**

**COPIE A DAVID SZWARCBERG, CHEF DU BUREAU « COORDINATION,
COMMUNICATION, RELATIONS PUBLIQUES, INFLUENCE »
DAVID.SZWARCBERG@SGAE.GOUV.FR**

*** TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE ADRESSÉ DIRECTEMENT AU SGAE
PAR LE CANDIDAT NE POURRA ÊTRE RECEVABLE**

DG – Direction – Unité	Communication – Direction B – unité B4
Numéro de poste Sysper:	301523
Personne de contact:	Annegret Ziller, Cheffe d'unité COMM.B.4
Prise de fonctions souhaitée:	4e trimestre 2025
Durée initiale:	2 années
Lieu de détachement:	<input checked="" type="checkbox"/> Bruxelles <input type="checkbox"/> Luxembourg <input type="checkbox"/> Autre: Click or tap here to enter text.
Type de détachement	<input checked="" type="radio"/> Avec indemnités <input type="radio"/> Sans frais
Cet avis de vacance est ouvert aux:	
<input checked="" type="radio"/> États Membres de l'UE ainsi qu'aux <input type="checkbox"/> pays AELE suivants: <input type="checkbox"/> Islande <input type="checkbox"/> Liechtenstein <input type="checkbox"/> Norvège <input type="checkbox"/> Suisse <input type="checkbox"/> pays tiers suivants: ... <input type="checkbox"/> organisations intergouvernementales suivantes: ...	
<input type="radio"/> Accord AELE-EEE In-Kind (Islande, Liechtenstein, Norvège)	

Délai des candidatures	<input checked="" type="radio"/> 2 mois <input type="radio"/> 1 mois
	Date limite pour postuler: 25-03-2025

Présentation de l'entité (nous sommes)

Nous sommes l'unité COMM.B.4 «Experience Europe» de la direction B «Stratégie et communication institutionnelle» de la direction générale de la communication, un service placé sous l'autorité directe du président de la Commission européenne. L'unité est responsable des dossiers suivants :

- le Centre de visites à Bruxelles, qui propose des programmes adaptés aux intérêts des différents groupes de visiteurs, conformément aux priorités stratégiques de la Commission européenne, dispose de plusieurs stations audiovisuelles dans ses locaux et accueille environ 50,000 visiteurs répartis en 1,500 groupes par an ;
- le centre d'exposition «Experience Europe» à Bruxelles, qui propose des stations interactives pour en savoir plus sur le travail de la Commission et les politiques de l'UE (ainsi qu'une salle de conférence) et accueille environ 40,000 visiteurs par an;
- en coordination avec le Parlement européen, les expositions interactives «Europa Experience» dans les États membres.

Pour en savoir plus :

[Centre d'exposition Experience Europe - Commission européenne](#)

[Centre de visites de la Commission européenne](#)

[Europa Experience | Visiter | Parlement européen](#)

Présentation du poste (nous proposons)

Nous proposons un poste de chargé d'information et de communication au sein de l'équipe «Experience Europe», sous la direction d'un chef de secteur.

La personne contribuera aux travaux sur la poursuite du développement des expositions Europa Experience dans les États membres avec le Parlement européen ainsi qu'aux services pour les visiteurs de la Commission à Bruxelles.

Parmi ses principales responsabilités, il devra :

- développer et proposer davantage de contenu, et de meilleure qualité, de la Commission dans les expositions «Europa Experience» dans les États membres (sous la direction du Parlement européen), orienter le travail des collègues des Représentations de la Commission afin de fournir des contenus nationaux pertinents et attrayants et d'utiliser les locaux pour leurs actions stratégiques de sensibilisation et de communication;

- soutenir le fonctionnement du centre d'exposition «Experience Europe» à Bruxelles,
- organiser des visites de groupe à la Commission européenne et contribuer à l'objectif général de l'unité consistant à fournir d'excellents services aux visiteurs de la Commission européenne.

Profil du titulaire (nous recherchons)

Nous recherchons un collègue motivé et enthousiaste ayant d'excellentes compétences en communication et la volonté de développer des concepts et des contenus pour les expositions interactives dans les États membres. Il/elle doit être en mesure de traduire les objectifs généraux de communication en produits concrets de communication pour exposition, répondant aux besoins du public. De bonnes compétences organisationnelles ainsi que d'excellentes aptitudes relationnelles et de négociation sont nécessaires, tout comme un esprit créatif et une approche axée sur les solutions. Une attitude orientée sur le service est une condition préalable, la capacité de travailler de manière constructive avec divers acteurs internes et externes est indispensable. Les candidats devraient non seulement être en mesure d'assurer le bon fonctionnement des services aux visiteurs, mais aussi avoir la capacité d'innover et de penser de manière créative.

Un très bon niveau d'anglais est requis, le français est recommandé et d'autres langues constituent un atout.

Critères d'éligibilité

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d'éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d'au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d'une des langues de l'Union européenne et une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu'il est appelé à exercer. Si vous

venez d'un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l'Union européenne nécessaire à l'accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

Conditions du détachement

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d'absence de conflit d'intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l'article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l'Union européenne doit obligatoirement disposer d'une habilitation de sécurité (jusqu'au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission \(EU – Euratom\) 2015/444 du 13 mars 2015](#). Il vous appartient de lancer cette procédure d'habilitation de sécurité avant d'obtenir la confirmation de votre détachement.

Soumission des candidatures et procédure de sélection

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l'intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l'AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidature sous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](#)) en français, anglais ou allemand. Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veillez ne pas ajouter d'autres documents (tels que copie de carte d'identité, copie des diplômes ou attestation d'expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement

européen et du Conseil ⁽¹⁾. Ces dispositions s'appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

(¹) Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39).